

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 83 (1932)
Heft: 3

Rubrik: Chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

- a) Vosges et Jura.
- b) Restauration des terrains en montagne (Alpes).
- c) Région méditerranéenne.

Touchant les conditions d'inscription des futurs participants, des renseignements détaillés seront envoyés ultérieurement. La date d'inscription est fixée au 1^{er} juin, au plus tard.

Nos illustrations.

Un épicéa fuseau remarquable.

Il s'agit de celui représenté au dos de la 2^{me} planche de ce cahier et qui nous a été aimablement signalé par M. A. Pillichody, inspecteur forestier au Brassus.

Ce spécimen, d'une forme très rare de l'épicéa, se trouve au haut de la forêt « Risoud du Chenit » (série c, div. 14), non loin de la frontière française, à 1380 m d'altitude, dans une légère dépression de terrain. Le sol à cet endroit est rocheux, fissuré et couvert de mousse.

En voici les dimensions actuelles :

Diamètre, à 1,3 m : 44 cm.

Hauteur totale : 28 m.

La partie inférieure de l'arbre a une ramification normale. C'est à partir d'une hauteur de 18 m environ que la cime revêt le type de fuseau. Le pied du fût est débarrassé de branches sur environ 8 m de hauteur.

Cet arbre ne porte aucune tare; il est en parfait état de santé. A en juger par analogie avec les arbres du peuplement dans lequel il croît, son âge peut être estimé à environ 300 ans.

Le peuplement qui le renferme est du type jardinatoire, ses composants étant l'épicéa (0,8), le sapin (0,1) et le foyard (0,1).

CHRONIQUE.

Cantons.

Vaud. *Vallée de Joux.* Construction de chemins forestiers par les chômeurs. La crise économique fait sentir ses effets aussi dans le Jura vaudois, notamment à la Vallée de Joux, un centre assez important de l'industrie horlogère. La partie la plus frappée est l'industrie de la pierre, dans laquelle le village du Brassus s'était spécialisé. Mais l'horlogerie de luxe elle-même est durement atteinte. Plusieurs ateliers sont fermés pour un temps indéterminé. Le chômage dans la commune du Chenit, par exemple, atteint plus de 200 pères de famille, sur une population de 4500 âmes.

Déjà durant l'hiver 1930 à 1931, l'Etat avait mis en chantier l'élargissement à 6 m de la route cantonale au bord du lac de Joux, de L'Abbaye au Brassus. Cet hiver, ces travaux se poursuivent entre Le Brassus et la frontière française.

De leur côté, les trois communes de la Vallée ont procuré à leurs chômeurs des occasions de travail par la création ou l'amélioration de chemins forestiers. Notamment la commune du Chenit a adjugé, en été 1931 déjà, trois tronçons de chemins à construire à deux équipes d'ouvriers sans travail, qui se sont tiré d'affaire à la satisfaction de la Municipalité, tout en réalisant un gain suffisant. Vu l'aggravation de la crise, il a fallu organiser en novembre un chantier spécial, destiné à rester ouvert tout l'hiver, où les chômeurs sont occupés en régie, sous la conduite d'un piqueur professionnel en matière de constructions routières. A cet effet, il a été établi un projet pour la construction d'environ 1800 m de chemins forestiers tendant depuis les hameaux au-dessus du Sentier à la Série III du Risoux. Ce chantier convient particulièrement à cause de sa proximité des deux localités principales, Le Sentier et Le Brassus, et de sa situation au bas du versant. On ne saurait, durant l'hiver généralement assez rude à la Vallée de Joux, envoyer des ouvriers travailler au milieu des forêts éloignées. Le tracé en question déroule ses lacets d'abord dans des pâturages, puis à travers des forêts particulières sises sous le massif du Risoux. Il consiste dans le redressement et l'élargissement de l'ancienne « charrière » en usage jusqu'ici. Le terrain est essentiellement rocheux ou rocailleux, nécessitant l'exploitation à la mine. Ce sont précisément les fouilles rocheuses, les terrassements dans le vif qui conviennent pour le travail d'hiver. Malgré la neige, on peut obtenir un certain avancement dans l'exploitation de la roche, ainsi que dans le remblayage avec des matériaux rocheux.

Jusqu'ici, 70 à 80 chômeurs sont occupés 8 heures par jour dans ce chantier, au prix de 1 fr. par heure pour les hommes mariés et 80 centimes pour les célibataires admis à titre exceptionnel seulement. La commune a édifié sur les lieux un « refuge » spacieux pourvu de trois fourneaux et offrant la possibilité de réchauffer les gamelles individuelles. Les ouvriers sont tenus d'apporter une pelle et une pioche. Quant au reste de l'outillage, notamment les burins, barres à mine, brouettes, voie Decauville, etc., c'est la commune qui en assume la fourniture, ainsi que celle des explosifs.

L'entreprise est au bénéfice des subsides légaux fédéraux et cantonaux prévus pour l'établissement de chemins forestiers. Elle reçoit en plus 15 % de subvention comme allocation de chômage. La commune supportera donc encore un tiers de la dépense. Celle-ci sera évidemment plus élevée que la normale à cause de l'inexpérience de la majorité des ouvriers, à cause aussi de la saison défavorable. Outre les frais pour le déblaiement de la neige — peu considérables jusqu'ici vu que l'hiver est particulièrement pauvre en précipitations — l'exploiti-

tation du terrain gelé cause un retard sensible. Par bonheur, il règne dans ce chantier un excellent esprit et la grande majorité des hommes mettent toute leur bonne volonté à l'exécution de leur tâche, ce qui fait que l'avancement est néanmoins assez normal. Ainsi les chômeurs ont la satisfaction de faire du travail utile, tout en jouissant de la sécurité économique durant la mauvaise saison. Et la forêt, une fois de plus, joue son rôle bienfaisant dans l'économie générale. P.

— Le poste d'inspecteur forestier de l'arrondissement II (Aigle-les Ormonts), devenu vacant par la maladie de son titulaire M. M. Noverraz, a été confié à M. R. Ch. Gut, ci-devant adjoint du directeur de l'office forestier central, à Soleure.

Tous les amis de M. Noverraz ont été péniblement affectés par la nouvelle de sa maladie; ils lui adressent leurs vœux bien sincères de prompt et complet rétablissement.

Schaffhouse. Dans le cahier n° 2 du *Praktischer Forstwirt für die Schweiz*, le rédacteur M. Hitz, inspecteur forestier à Schaffhouse, publie un excellent article en faveur du bois de chauffage. Il rappelle combien, pendant la dernière guerre, le bois de feu fourni par les forêts a rendu de précieux services.

Par malheur, on ne s'en est pas souvenu longtemps. L'emploi des charbons minéraux, du pétrole, etc., a progressé si bien que l'utilisation du bois de feu est allée sans cesse en diminuant. Dans plusieurs régions du pays, son placement devient toujours plus difficile, bien que le prix montre plutôt tendance à la baisse.

Or, dit M. Hitz, le chauffage au bois est, aujourd'hui, le meilleur marché de tous. A l'en croire, si on admet un prix de 23 fr. du stère de foyard (rendu à domicile), le coût de la qualité d'anthracite dont la combustion produit un nombre équivalent de calories (1540) serait de 34 fr.

Il nous apprend que les moyens de chauffage au bois ont subi, depuis quelques années, de notables améliorations.

On construit aujourd'hui des poêles inextinguibles en briques, à chauffage au bois, qui donnent d'excellents résultats et ont l'avantage d'être très hygiéniques. Dans le canton des Grisons, un établissement cantonal (*Waldhaus*) a modifié son chauffage central et le fait alimenter uniquement au bois.

M. Hitz relève avec beaucoup de raison le côté économique de la question. Combien de millions de francs pourraient être conservés dans le pays si, au lieu d'importer de l'étranger d'énormes quantités de charbons minéraux, on savait utiliser mieux les excellents produits de nos forêts. Mais pour cela les techniciens devraient orienter le public, l'instruire. Et surtout, nos autorités publiques devraient donner l'exemple. C'est à elles qu'il importe, avant tout, de montrer que le chauffage de nos bâtiments publics pourrait avantageusement avoir

lieu au bois — produit national par excellence — et non pas au moyen de charbons ou de pétrole étrangers.

Les suggestions de M. Hitz sont aussi intéressantes qu'opportunes.

Aussi, est-ce avec grand plaisir que nous attirons l'attention de nos lecteurs sur son article. H. B.

— *Nomination.* La commune de *Stein a. Rhein*, dont l'étendue du domaine forestier dépasse légèrement 300 ha, l'a fait gérer autrefois par un ingénieur forestier. Les derniers de ces gérants furent MM. Hartmann et Brugger. A un moment donné — voilà bientôt 20 ans — ce poste fut supprimé. Il vient heureusement d'être rétabli et son titulaire a été choisi en la personne de M. *Rod. Amsler*, ingénieur forestier, de Schaffhouse.

Etranger.

Roumanie. D'un article paru au N° 12/1931 de la revue forestière roumaine « *Revista padurilor* », sous la plume de M. P. Joan, nous extrayons ce qui suit :

« L'étendue boisée de la Roumanie diminue continuellement. Depuis 1922 jusqu'à aujourd'hui, le taux de boisement a baissé de 24,6 à 18 %. Si on examinait la productivité des sols, le taux de boisement qui en résulterait serait beaucoup plus petit. Mais ce qui est plus alarmant, c'est que les défrichements continuent encore, sous divers prétextes. »

Une telle situation n'a, en effet, rien de réjouissant.

Italie. Les journaux de la péninsule ont signalé la mort, survenue à la fin de 1931, de Monsieur *Arnaldo Mussolini*, un frère du duc, lequel s'est signalé par une remarquable activité, dans plusieurs domaines, et qui a contribué au développement économique de son pays. Ce fut, en somme, un des principaux inspireurs de la rénovation forestière de l'Italie, le grand maître de la milice nationale forestière qui compte déjà tant de beaux résultats à son actif.

Aussi la mort d'un tel homme a-t-elle pris les dimensions d'un deuil national. Son pays lui a fait d'imposantes funérailles et conservera avec reconnaissance le souvenir de tout ce qu'il lui doit. H. B.

BIBLIOGRAPHIE.

Comte Goblet d'Alviella. Histoire des bois et forêts de Belgique, tome IV. Un vol. grand in-8°, de 448 pages, avec 22 planches et cartes hors texte. Editeur : Maurice Lamertin, à Bruxelles. 1930. Prix des 4 volumes : pour l'étranger 225 fr. belges (frais de port compris).